

2023

Note de synthèse
Compte Administratif
EPL Cinéma LE HUBLOT



EPL Cinéma Le Hublot
Conseil Municipal
26 Mars 2024

SOMMAIRE

1 – Recettes d'exploitation	P 3
A - Tableau récapitulatif des recettes d'exploitation	P 3
B - Comparaison des principales variations des recettes d'exploitation	P 3
2 – Dépenses d'exploitation	P 4
A - Tableau récapitulatif des dépenses d'exploitation	P 4
B – Comparaison des principales variations des dépenses d'exploitation	P 5
3 – Résultat d'exploitation	P 6
4 – Résultat d'investissement	P 7

1 – Recettes d'exploitation

A – Tableau récapitulatif des recettes d'exploitation

Recettes / Cinéma		
Article	Libellé	CA
		2023
70	Produits des services	
706	Prestations de services	50 213
707	Ventes de marchandises	573
70	Total produits des services	50 786
74	Subventions d'exploitation	
74	Subvention d'exploitation	33 000
74	Total Subventions d'exploitation	33 000
77	Produits exceptionnels	
7718	Autres produits exceptionnels	4
77	Total Autres produits exceptionnels	4
	Total recettes réelles d'exploitation	83 791
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
777	Amortissement subventions	1 701
040	Total Subventions d'exploitation	1 701
	Total recettes d'ordre	1 701
	Total recettes d'exploitation	85 492

B – Analyse des recettes d'exploitation

60% des recettes d'exploitation = vente de billets sur 4 mois.

L'année 2023 affiche une fréquentation record (+ 20% par rapport à l'année 2022) au niveau national : le cinéma le Hublot a surpassé cette hausse de 10% (+30% par rapport à 2022) grâce à une gestion optimisée du nombre de séances programmés.

—> Le festival du film représente 39% des ventes de billets pour ces 4 mois de fonctionnement. Ces recettes sont intégralement reversées à l'association du festival du film déduction faite de l'ensemble des frais de programmation (distributeurs de film / sacem / TSA) et du forfait de mise à disposition du matériel (700€ HT)

38% des recettes d'exploitation = subvention d'exploitation versée par la Ville du Croisic.

2 – Dépenses d'exploitation

A - Tableau récapitulatif des dépenses d'exploitation

Dépenses d'exploitation / Cinéma		
Article	Libellé	CA
		2023
011	Charges à caractère général	
604	Achat études, prestations	32 825
6061	Fournitures non stockable	3 911
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	68
607	Achats de marchandises	695
6135	Locations mobilières	482
614	Charges locatives et de copropriété	568
61528	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	453
6156	Maintenance	1 553
6161	Multirisques	382
618	Divers	340
6226	Honoraires	446
6238	Publications (divers)	532
6241	Transport sur achats	15
6251	Voyages et déplacements	213
6257	Réceptions	64
6262	Frais de télécommunication	990
627	Services bancaires et assimilés	293
6358	Autres droits	5 099
011	Total charges à caractère général	48 929
012	Charges de personnel	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	4 041
6331	Versement mobilité	59
6332	Cotisations FNAL	49
6333	Participation des employeurs à la formation pro.	54
6338	Autres impôts et taxes sur rémunérations	29
6411	Salaires	9 169
6413	Primes et gratifications	735
6451	Cotisations URSSAF	2 986
6453	Cotisations caisses retraite	452
6454	Cotisations au Pôle emploi	396
6478	Autres charges sociales diverses	210
012	Total charges de personnel	18 178
65	Autres charges de gestion courante	
6518	Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	576
65	Total autres charges de gestion courante	576
	Total dépenses réelles d'exploitation	67 684

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
6811	Dotations aux amortissements	9 500
68	Total opérations d'ordre	9 500
	Total dépenses d'ordre	9 500
	TOTAL DES DEPENSES	77 184

B – Analyse des dépenses d'exploitation

63% des dépenses d'exploitation sont liées au fonctionnement de la salle de cinéma : 4 grands pôles de dépenses se répartissent les différentes charges

1/ Distributeurs de films (montant calculé sur les ventes de billets HT) et partenaires pour les différentes animations (ciné gourmand ciné goûter, discuciné etc) = 67% du compte 011

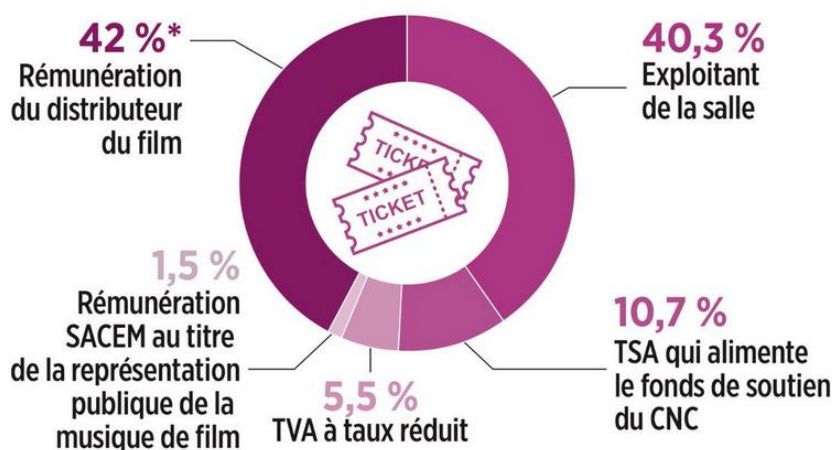
2/ Taxe Spéciale Additionnelle (TSA) gérée par le Centre National du Cinéma (montant calculé sur les ventes de billets, entre 11 et 12% par billets vendus)

La TSA (Taxe Spéciale Additionnelle) constitue une ressource du Fond de soutien (la TSA rapporte pour 35% de ce fond), c'est un compte de soutien géré par le CNC (Centre National de la Cinématographie) en faveur de l'industrie du cinéma dans son ensemble. A l'origine créé pour favoriser le cinéma Français, en puisant dans les bénéfices dégagés par le cinéma étranger, il sert aussi à financer la rénovation de salles, l'aide à l'écriture de scénarios... Chaque établissement cinématographique bénéficie d'un compte de soutien alimenté par les droits générés par un pourcentage de la taxe spéciale perçue sur le prix du billet d'entrée. Les sommes inscrites sur ce compte permettent au propriétaire du fonds de commerce de l'établissement ou à son exploitant de se faire rembourser une partie des coûts des travaux et investissements effectués pour l'exploitation cinématographique

3/ Electricité (compte 6061) 8% = la hausse des tarifs réglementés de l'électricité a une incidence notable pour l'utilisation du bâtiment malgré une attention particulière à la gestion de la consommation. Avant le 1^{er} septembre 2023, la Ville prenait 75% des dépenses énergétiques du bâtiment à sa charge.

4/ Maintenance et entretien du bâtiment et matériel de projection = 4% des dépenses à caractère général (contrat entretien élévateur dans le hall, contrat pour projecteur numérique, caisse et filtre à air. Avant le 1^{er} septembre 2023, la Ville prenait en charge l'ensemble des dépenses liées à la maintenance et réparation du bâtiment (hors matériel cinéma).

Les charges de personnel représentent 24% des dépenses d'exploitation : un directeur/programmeur à temps plein, une directrice administrative et financière (mise à disposition 2 jours/semaine) et un agent d'entretien à temps partiel (5h/semaine)



* JUSQU'À 47,2 % SELON UN TAUX NÉGOCIÉ DE GRÉ À GRÉ ENTRE CHAQUE FILM ET CHAQUE ÉTABLISSEMENT.

3 – Résultat d'exploitation

Total des recettes d'exploitation	85 491,65 €
Total des dépenses d'exploitation	77 183,87 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 307,78 €

Il est proposé d'affecter ce résultat en section de fonctionnement.

Après 4 mois d'exploitation, l'EPL affiche un résultat d'exploitation positif et encourageant. Néanmoins nous devons conserver de la prudence dans l'analyse et la prévision budgétaire car les recettes cinématographiques sont soumises à une conjoncture aléatoire : les différentes sorties de films et la météo. L'été 2023 en est un parfait exemple : une météo maussade pour les activités en extérieures (donc plus de ventes de billets de cinéma) et énormément de sortie de films à succès (Oppenheimer / Barbie /Indiana Jones).

4 – Dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement / Cinéma			
20	Immobilisations Incorporelles		
2051	Concessions et droits similaires	Certificat Electronique	460
20	Total Immobilisations incorporelles		460
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			460

5 – Résultat d'investissement

Total des recettes d'investissement	9 500,00 €
Total des dépenses d'investissement	2 161,13 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	7 338,87 €

Le résultat d'investissement est obligatoirement affecté à l'investissement.